

Offre d'emploi

Moniteur / monitrice de ski alpin ou de planche à neige

Date d'entrée en fonction : À l'ouverture de la station de ski (décembre 2025)

Horaire de travail : Jours et soirs de semaine, fins de semaines, journées pédagogiques

Salaire : À partir de 16,60 \$/heure selon l'expérience

Environnement de travail

La station de ski du Mont-Bellevue a une vocation familiale et se prête bien à l'initiation aux sports de glisse. L'équipe de travail est dynamique et à l'écoute de la clientèle. Il nous tient à cœur d'offrir à nos visiteurs une expérience de la meilleure qualité et nous offrons la supervision nécessaire à notre personnel pour y parvenir.

Description du poste

Les moniteurs et les monitrices ont la responsabilité de :

- Enseigner le ski/planche à différents groupes d'âge ;
- Prendre part aux formations* et rencontres d'équipe ;
- Consulter son horaire et se présenter à ses quarts de travail ;
- Aider à l'accueil des groupes ;
- S'appliquer dans ses enseignements ;
- Effectuer un suivi de l'évolution de l'élève à chacun des cours ;
- Répondre à toutes les questions des élèves ou des parents.

Exigences

- Avoir un minimum de 15 ans (14 pour les assistant(e)s) ;
- Détenir un certificat en enseignement du ski/planche à neige (formation disponible sur place) ;
- Connaître les bases du ski alpin ou de la planche à neige (est capable de faire toutes les pistes du Mont-Bellevue) ;
- Valoriser une approche pédagogique de qualité ;
- Posséder des aptitudes en service à la clientèle ;
- Faire preuve d'enthousiasme et d'autonomie ;
- Aimer travailler en équipe.

Avantages

- Skier à la station gratuitement
- Rabais en boutique, location d'équipements et cantine
- Tune-ups gratuits
- Horaire flexible
- Environnement de travail en nature
- Et bien plus.

Date limite pour
appliquer:

1 novembre 2025

Des questions sur le poste?

Envoyez un courriel à

mbois@parcmontbellevue.com